



BUREAU EXECUTIF

Bruxelles, le **10 décembre 2021**

Procès-Verbal de la réunion

Présences :

Didier FREROT, Président

Marc PARIZEL, 1^{er} Vice-Président

Christian DEJASSE, Vice-Président

Jean PATINET, Trésorier

Invité : Thierry Klutz, Directeur technique

Ouverture du bureau en visio à 19h00.

Les points 1 et 2 sont traités en présence du Directeur technique de la FMWB.

1. Situation comptable 'Stages JTW MX et Enduro'

Il est devenu impératif que la situation comptable des différents stages organisés soit clarifiée à tous niveaux. A ce jour, de nombreuses pièces comptables sont manquantes pour clôturer la compta 2021. Marc, Thierry et si nécessaire avec l'aide de Cindy, sont en charge de régler cette problématique avec Jean de manière à ce que les montants dus en matière de location de circuits et de prestation des coachs puissent être versés avant le 31 décembre 2021.

2. Situation comptable PP SHN 2021 + PP Formations Cadres

Outre l'introduction de certains dossiers ES et JT, il est également impératif que les justificatifs pour les subsides individuels parviennent au plus vite chez Marc. Un rappel sera envoyé aux pilotes. A partir de 2022, il faudra trouver une autre solution pour gérer ces dossiers. Ce n'est en effet pas à la FMWB à toujours courir derrière les pilotes pour obtenir les justificatifs qui leur permettent à eux d'obtenir des aides financières individuelles via le Plan Programme SHN.

Action : Thierry et Marc.

3. Aides Clubs 'Covid'

Les versements des aides ADEPS aux clubs ont été effectués par la FMWB. Jean a transmis à Didier les justificatifs qui devraient permettre à la FMWB de toucher le solde de 20 % de l'aide destiné à la fédération même. Didier a transmis ces documents à la FWB/ADEPS.

Didier signale que les communes ont normalement perçu début décembre les montants d'aide à rétrocéder aux clubs sportifs reconnus, ce en fonction du nombre de leurs affiliés sportifs ou officiels.

4. Situation Clubs en ordre de cotisation pour 2021

Jean nous a transmis la situation reprenant les clubs qui sont d'une part en dette avec la FMWB pour la cotisation 2021 et, d'autre part, qui ont payé au-delà du 30 novembre 2021.

Le BE marque son accord avec le tableau.

Didier signale que le club 'Moto-Libertés' a décidé de quitter la FMWB.

Action : Didier prendra contact avec le club 'Macadam Boys' et le club 'Race racing' afin de connaître leurs intentions par rapport à la FMWB.

5. Attribution des voix 'Clubs' par section provinciale

Jean présente le tableau qui reprend, par section provinciale, le forfait de voix attribué aux clubs en ordre de cotisation avant le 30 novembre 2021 auquel il a ajouté les voix attribuées pour les organisations 2021.

Après vérification, Didier marque son accord pour les voix du Hainaut et du Luxembourg, Marc en fait de même pour Namur et Christian pour le Brabant wallon. Jean ayant vérifié les chiffres des clubs liégeois.

Action : Après validation par le CA, Didier enverra le tableau aux différents responsables provinciaux afin qu'ils puissent organiser leur assemblée générale statutaire.

6. AMPL

Jean et Didier font un résumé de la réunion qui s'est déroulée au siège social du RAC Junior avec les représentants de l'AMPL. Un projet de Convention est en cours. Dès que les derniers éléments manquants seront communiqués par l'AMPL, ladite convention sera soumise pour approbation au BE.

Les adaptations Magelan sont en cours d'intégration afin que les licences AMPL puissent être introduites.

Didier a enfin reçu le logo AMPL au format vectoriel. La création graphique de la licence AMPL est en cours. Dès qu'elle sera terminée, il demandera un devis pour une impression de soit 2.000, soit 5.000 cartes.

Action : Didier se charge du suivi de la création des cartes de licence. Jean se charge du suivi et des adaptations de la Convention.

7. Divers

- Fiche medico sportive – certificat médical
 - Afin d'aider au mieux l'AMPL pour l'émission des licences, Didier a envoyé les deux documents en format PDF afin qu'ils soient téléchargeables depuis le website de l'AMPL. Cela permettra aux pilotes AMPL de déjà prendre rendez-vous avec un médecin sportif.
- Tarifs Collector FMWB
 - Les 1.000 cartes Collector sont arrivées. L'émission des licences Loisirs a débuté.
 - Voici le tarif final proposé par Didier pour les cartes Collector qui seront mises en vente :

- Licenciés, délégués, membres de Commissions-Collèges-Groupes de travail faisant partie d'un club affilié à la FMWB
 - 1 carte : 20 € frais d'envoi compris
 - 2 cartes : 35 € frais d'envoi compris
- A partir du 1^{er} juillet, les cartes non vendues au sein de la FMWB seront proposées au public au tarif suivant :
 - 1 carte : 30 € frais d'envoi compris
 - 2 cartes : 50 € frais d'envoi compris
- Tarifs Licences
 - Jean a adapté les Tarifs des licences. Ils seront soumis à l'approbation du CA.
 - Dès approbation, ils seront publiés (sans le détail de ventilation) sur le website de la FMWB
- Tonnelles + Beachflags
 - Christian nous présente le résultat de son investigation.
 - Le BE marque son accord pour une prospection plus approfondie pour un modèle 4,5 * 3 mètres avec Logos FMWB et ADEPS et une zone 'velcro' sur laquelle on pourra ajouter l'un ou l'autre Logo ou annotation.
 - Le nombre de tentes que nous pourrions acquérir serait de 6 (2 Enduro, 2 MX, 2 Trial).
 - Un processus de gestion logistique devra également être étudié.

Fin du bureau à 22h30

Didier Frérot, Président